

COMMUNIQUE DE PRESSE



Publication conformément aux dispositions de la Loi du 2 mai 2007

Home Invest Belgium (NYSE Euronext : HOMI) publie l'information requise par l'article 15, § 1^{er} et l'article 18, §1^{er} de la Loi du 2 mai 2007 relatif à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées.

Information au 1^{er} septembre 2008:

- Montant total du capital social : € 70.392.471,38
- Nombre total des actions ordinaires existantes : 2.803.377 (2.407.745 de catégorie A et 395.632 de catégorie B).

Conformément aux statuts de Home Invest Belgium, le seuil à partir duquel une participation doit être publiée, a été fixé à 3 %, 5 % ou tout multiple de 5 %.

Les notifications de participations importantes conformément à la Loi du 2 mai 2007 et aux statuts de Home Invest Belgium, peuvent être transmises à xavier.mertens@homeinvest.be.

La présente information est publiée sur le site www.homeinvestbelgium.be

Bruxelles, le 15 septembre 2008

A PROPOS D'HOME INVEST BELGIUM :

Home Invest Belgium est une sicafi de type résidentiel, créée en juin 1999 et cotée au marché continu (HOMI) de NYSE Euronext Brussels. Son portefeuille immobilier de placement est composé de 85 immeubles pour une superficie totale de plus de 105.000 m² et s'élève à €183,5 millions (juste valeur) au 30/06/2008. Les biens en portefeuille sont localisés principalement en Région de Bruxelles-Capitale.

INVESTOR RELATIONS
HOME INVEST BELGIUM S.A.:

Xavier Mertens, Chief Executive Officer

Tél : 02/740.14.51, Fax : 02/740.14.59 – e-mail: xavier.mertens@homeinvest.be – Site Web : www.homeinvestbelgium.be

Siège social : Boulevard de la Woluwe 60, bte 4, 1200 Bruxelles